

Vote du Budget primitif 2024

25 et 26 mars 2024

Discours d'ouverture de Christian Coail, président du Département

Mesdames et Messieurs,

Le budget primitif est un temps fort, si ce n'est le temps fort, du Département. Pas tant parce qu'il affecte les budgets nécessaires à chaque compétence, mais parce qu'il permet des échanges et des débats sur toutes ses politiques. Les compétences du Département et la décentralisation étant ce qu'elles sont et le désengagement de l'État étant ce qu'il est, cela amène les membres de cet hémicycle à aborder de nombreux sujets au cœur de la vie de nos concitoyennes et concitoyens.

Depuis le début du mandat, notre projet politique est clair : aménager de manière durable et équilibrée les Côtes d'Armor dans le cadre des compétences du Département. Notre action consiste ainsi à tout faire pour maintenir notre pacte républicain. Agir pour maintenir notre pacte républicain c'est agir pour protéger ce qui nous est commun, ce que nous partageons toutes et tous. C'est agir pour préserver les liens humains, la solidarité. C'est agir pour préserver l'environnement, qui est par définition la première chose qui nous est commune. C'est agir pour l'émancipation de toutes et tous, des plus jeunes aux plus anciens, et ainsi faire en sorte que les principes de la devise républicaine soient des réalités tangibles. Notre action repose ainsi sur 3 piliers :

- le social
- l'écologie
- la citoyenneté.

Le défi est de taille, car le contexte est compliqué. C'est le moins que l'on puisse dire. La 1ère difficulté tient à l'état de notre société. Notre pacte social est en danger. La dégradation de la situation sociale et sanitaire est patente. L'effondrement de notre système de santé est alarmant. On observe une paupérisation inquiétante de la population. Du fait de l'inflation, mais pas seulement. Malheureusement, le Gouvernement appréhende cet enjeu de la plus mauvaise des façons. Je pense,

notamment, à la généralisation des 15h d'activité pour les allocataires du RSA qui procède d'une méconnaissance profonde des problématiques de ce sujet. Nous aurons l'occasion d'y revenir, plus tard, lors de nos échanges.

Cette dégradation préoccupante du tissu social, nous en avons fait le constat très tôt, s'agissant notamment de la protection de l'enfance. 1 enfant sur 33 en Côtes d'Armor a fait l'objet d'une mesure de protection. C'est 1 sur 22 pour un territoire comme celui de Loudéac. Grosso modo, cela fait quasiment 1 élève par classe ! Face à ce constat inquiétant, nous avons augmenté considérablement les moyens de la protection de l'enfance. Les études se multiplient pointant la situation alarmante de la jeunesse : creusement des inégalités, dégradation de la santé mentale des 11-24 ans. Face à ce constat de la nécessité d'une politique ambitieuse pour nos jeunes, le Gouvernement propose d'étendre le SNU et d'instaurer le port de l'uniforme à l'école. Nous réclamons un plan Marshall pour la protection de l'enfance, le Gouvernement nous propose une ligne Maginot pour la Jeunesse...

Que dire de la situation de l'autonomie et de nos EHPAD. Là aussi, il y a urgence. Depuis le début du mandat, nous avons été au maximum des moyens qui sont les nôtres pour soutenir le domaine de l'autonomie. C'est le cas sur les EHPAD, avec notamment deux plans de soutiens exceptionnels pour les établissements en difficulté. C'est vrai aussi sur l'aide à domicile où nous avons mis des moyens importants. Le tarif pour les SAAD publics assumé par le Département a ainsi augmenté de 59 % depuis notre arrivée en 2021.

Si la météo pluvieuse de ces dernières semaines peut laisser entendre le contraire, les mois de janvier et février ont bien été les plus chauds jamais enregistrés sur Terre selon le centre européen Copernicus. En luttant contre le réchauffement climatique, ce n'est pas la planète que l'on sauve, mais les conditions de vie de l'Humanité. C'est à dire celles de nos enfants et de nos petits-enfants. Notre pays est particulièrement concerné puisque l'Europe se réchauffe 20 % plus vite que la moyenne mondiale selon le dernier rapport annuel de l'Organisation météorologique mondiale. Dès lors, on ne peut clairement plus penser les problèmes comme hier. Nos politiques publiques doivent être construites autrement. C'est le sens notamment des contrats de territoire 3ème génération que porte Vincent Alleno. Nous avons ainsi introduit des critères écologiques dans la définition des enveloppes, en prenant compte de la capacité de stockage de CO2 des territoires. Nous avons aussi donné une place importante aux projets de transition énergétique. C'est toujours dans ce but que nous avons lancé avec le SDE la Splet'Armor afin d'accélérer le déploiement des énergies renouvelables en Côtes d'Armor. Cette dimension écologique a aussi été intégrée à notre plan pluriannuel d'investissements dans les collèges, non seulement via la rénovation énergétique des bâtiments, mais aussi l'intégration du ZAN puisqu'il a été construit sans artificialisation supplémentaire.

Ceci m'amène naturellement à évoquer le 3ème pilier de notre action : la citoyenneté. C'est un enjeu plus fondamental que jamais tant on observe les incivilités se multiplier au sein de notre société. On observe aussi un consumérisme exacerbé de la part des individus. On le voit, toutes et tous, en tant qu'élus. Mais les agents du service public le subissent également. A cela s'ajoute aussi la menace de l'extrême-droite, plus vivace que jamais. N'oublions jamais, quel que soit son discours, ses coups de com', ses représentants, l'extrême-droite vise toujours la République et ses valeurs. C'est face à ce constat de fragilisation de notre démocratie, que nous avons décidé de lancer un plan pour renforcer la démocratie et le lien citoyen en Côtes d'Armor. Nous restons lucides sur les forces en jeu mais il est indispensable que chacune et chacun agisse à son échelle. Diverses actions ont ainsi émergé, que ce soit le Mag' des années collège, le temps sur l'éducation aux médias à Lannion avec des acteurs comme le Clémi, la ligue de l'enseignement et Reporters sans frontières, sans oublier les médias costarmoricens.

Mais poser la question de la démocratie, c'est poser aussi celle de la décentralisation et de ses moyens. Les collectivités ne peuvent pas être réduites à de simples opérateurs de l'État. Elles doivent avoir les moyens de leurs politiques, qu'elles doivent élaborer dans le cadre de la loi, dans le respect de la Constitution, mais librement. C'est ce que j'ai pu défendre auprès d'Eric Woerth il y a deux semaines lors d'une réunion avec différents présidents de Départements. Car l'autre difficulté pour les Départements réside justement dans le contexte financier. Hausse des dépenses de solidarité et baisse de nos recettes. Et à lire la presse et l'intention du Président de la République de s'attaquer aux collectivités pour combler le déficit de l'État, il y a de quoi s'inquiéter. La capacité d'action des Départements, chefs de file des solidarités, est aujourd'hui indexée sur le marché immobilier. C'est illogique en termes de politiques publiques et inacceptable sur le plan démocratique. Cette situation nous conduit mécaniquement à faire des efforts budgétaires aujourd'hui. Ces efforts budgétaires ont été réalisés dans un double cadre. Premièrement, il s'agissait de préserver notre cœur d'action, le social. Ensuite, l'autre ligne directrice était qu'aucune politique volontariste ne soit supprimée. Cela impliquait donc de partager les efforts entre les différentes délégations. On aurait préféré, naturellement, ne pas avoir à faire un tel exercice. Les choix ont été difficiles, ils n'ont pas été plaisants mais ils permettent de préserver l'essentiel de notre action et notamment le cœur des solidarités.

Ainsi, malgré les difficultés, nous maintiendrons le cap en 2024. Ce sera le cas sur la protection de l'enfance avec un budget qui augmente encore et un appel à projet que l'on a lancé il y a quelques semaines pour renforcer nos dispositifs. Ce sera aussi le cas dans le champ de l'autonomie avec des moyens supplémentaires pour les ESSMS et la poursuite du village Alzheimer qui se dénomme

désormais les maisons d'Yffiniac. Ce sera le cas également avec la poursuite de notre soutien aux bailleurs sociaux du département à hauteur de 3 millions d'euros. Nous poursuivrons aussi le travail sur la MDD de Loudéac, engagerons un travail sur un nouveau schéma départemental de développement touristique, la signature d'une convention d'objectifs et de moyens avec les universités et le lancement d'une ambition parasport. Autant de choix forts qui participent d'un aménagement équilibré du territoire. Le lancement d'une centrale d'achats au niveau régional nous permettra, par ailleurs, de travailler de manière plus souple au profit de circuits-courts et donc des agriculteurs locaux. C'est l'aboutissement d'un travail au long cours mais qui fait sens dans la période. 2024 est, enfin, l'année du lancement du Conseil départemental des collégiennes et des collégiens, montrant ainsi l'ambition qui est la nôtre pour la jeunesse, ou plutôt les jeunesses tant elles sont variées.

Mesdames et Messieurs, vous pouvez le constater : 2024 sera une année riche. Car, même dans la tempête, nous maintenons le cap !

Je vous remercie pour votre attention.

Christian Coail,
Président du Département des Côtes d'Armor

Seul le prononcé fait foi